

Comment participer à la réussite de ce projet ?

En s'engageant financièrement :

Objectif 15.000 €

soit 20 % du projet total (80 % en autofinancement)

Je soussigné(e)

résidant à

participe au financement de la construction d'une grange associative par l'association ECHEL.

À raison de (entourez la solution choisie) :

- un versement de 300€ , 600€ ou plus
- 50€ / mois pendant 6 mois
- 25€ / mois pendant 12 mois

par chèques à l'ordre de l'Association ECHEL

(virements possibles sur notre compte La Banque Postale, envoi de RIB/SEPA sur demande)

Adresse postale :

*Association ECHEL
4 chemin de Salins
25330 NANS SOUS SAINTE ANNE*

À, le

Signature

Avantage fiscal : réduction d'impôts sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable (reçu fiscal envoyé par courrier postal).